

Design *Arts* Médias

Penser l'autre. Quelles pistes pour envisager la question d'autrui dans le design ?

Karen Brunel

Designer de formation, Karen Brunel est maîtresse de conférences à l'Université de Nîmes, et membre de l'UPR Projekt. Ses recherches s'inscrivent dans les domaines de la philosophie pragmatiste et sa sémiotique, de l'esthétique et de la culture visuelle.

Résumé

Pour considérer pleinement la visée d'habitabilité du monde améliorée comme idéal éthique et scientifique du design, il nous semble essentiel d'investir la question de l'autre, de celles et ceux dont les besoins et intérêts seraient en jeu, mais aussi celle des mécanismes d'arbitrages qui fixent notre rapport à lui. Questionner notre représentation d'autrui, c'est s'interroger sur celle de l'individu, du collectif et des liens sociaux, mais aussi celui du rôle du design dans le façonnage de ces liens. En nous appuyant sur des auteurs issus de la tradition pragmatiste, nous envisagerons des pistes fécondes pour répondre à une moralité de plus en plus désincarnée.

Abstract

To properly consider the consistent betterment of our world's habitability as design's ethical and scientific ideal, it seems crucial to explore our understanding of the other – those whose needs and interests are in play, as well as the mechanics of our relationship to them. Calling into question our representation of otherness requires that we also ponder that of the individual, the collective and social interdependence as well the role design plays in fashioning these connections. Drawing on authors from the pragmatist tradition, we shall consider potential paths towards a more embodied morality.

« Le paradoxe moderne réside dans la tension d'un réseau d'obligations sans cesse grandissant qui rend les êtres de plus en plus dépendants les uns des autres alors que dans ce même temps il devient de plus en plus difficile de trouver un consensus concernant les directives gouvernant nos obligations¹. (Alan Wolfe, 1989) »

Introduction

Si nous considérons que l'idéal éthique et scientifique du design réside dans l'amélioration de l'habitabilité du monde, se pose alors la question : l'habitabilité du monde par et pour qui ? Cela sous-entend donc de s'interroger d'une part sur les contours de cet autrui, de celui ou celle que l'on peut nommer utilisateur, usager, public, client, consommateur, habitant, et des besoins et des intérêts qui sont les siens. D'autre part, nous devons nous intéresser aux mécanismes d'arbitrages qui déterminent notre rapport à ce ou ces autres.

Cela présuppose donc la considération sincère et attentionnée du lien ou des liens entre le design et la société au sein de laquelle il agit, et de celui ou ceux qui s'opèrent entre le ou la designer et ceux et celles composant cette société. Or, nous constatons aujourd'hui que cet idéal éthique et scientifique évoqué ci-dessus se trouve trop souvent fourvoyé par la poursuite d'intérêts économiques dictés par le marché capitaliste, et le design se retrouve à façonner et organiser un monde qui favorise la dimension transactionnelle des rapports interindividuels où l'autre est pensé comme un moyen.

Cet état de fait suscite donc l'interrogation suivante : comment penser l'autre autrement ? En m'inscrivant dans le cadre d'une recherche amorcée depuis quelques années, je propose d'envisager une réflexion dont le point d'entrée serait celui de la responsabilité, et les exigences de notre lien à l'autre. La citation qui ouvre ce texte, du philosophe Alan Wolfe, extraite de son ouvrage *Whose keeper ? Social science and moral obligation*, propose un regard qui semble juste. Quelles pistes pour mieux appréhender nos obligations et notre interdépendance ?

1. Un réseau de responsabilité

Il convient dans un premier temps de revenir sur la notion de responsabilité : comment se définit-elle ? La responsabilité serait une obligation dans le sens de ce que nous devons à nous-mêmes ainsi qu'aux autres. Nous considérons donc que celle-ci s'organise par rapport à la représentation, la conscience d'un réseau d'enjeux et de parties prenantes, qui articule des intérêts et des altérités convoqués et appréciés à l'échelle individuelle dans le cadre d'une délibération morale.

Mais comment ce réseau, et donc l'obligation qu'il délimite, se façonne-t-il ? Nous pouvons considérer que c'est l'expérience individuelle, et le processus continu de moralité réflexive (issu de la théorie morale de John Dewey²) qui fixe et refixe le périmètre de ce réseau. Ainsi s'agencent les liens entre chacun et autrui, au travers d'une trame d'intérêts partagés ainsi que distincts. La responsabilité est donc auto-fondée, mais compte tenu du fait qu'elle opère au sein d'un processus réciproque d'individuation et sociabilisation, elle représente un lien moral qui s'inscrit dans le champ des normes indispensables à une vie en société.

Considérons la position de Dewey selon laquelle la genèse des normes (qu'elles soient morales ou autres) survient dans un contexte qui articule deux pôles, celui de l'individu et de la société. Donc l'éthique, selon Roberto Frega³, dans son interprétation de Dewey, serait « une forme de régulation qui vise l'autoréalisation individuelle dans le cadre d'une coordination et d'une coopération sociale ».

1.1 Quel sens donner dans le contexte du design?

En 2009, Bernard Darras et Sarah Belkhamza⁴ envisagent que le design met en réseau trois pôles : une communauté de concepteurs-producteurs, un objet en système et une communauté de récepteurs-usagers. Il semblerait donc que pour penser la question de la responsabilité dans le design, il serait indispensable d'examiner le rapport entre l'individu et le collectif à l'échelle des différents pôles en réseau, mais aussi plus largement à celle de nos sociétés.

La moralité réflexive de Dewey permet de concevoir que dans cet objectif de coordination et de coopération énoncée par Frega, la communauté de designers, ou de concepteurs-producteurs – car la question de l'idéal éthique du design ne peut difficilement se penser dissociée de celles et ceux qui le conçoivent et le produisent – fonderait leur délibération morale non pas sur un ensemble de normes dogmatiques, mais plutôt sur la pondération d'hypothèses correspondant à trois catégories de questions. La première correspond aux idéaux du bien : mon/notre action coïncide-t-elle avec mes/nos intérêts et besoins présents et futurs ? La deuxième s'inscrit dans une réflexion sur le juste : mon/notre action coïncide-t-elle avec les intérêts d'autrui ? Enfin une troisième question se situe par rapport aux notions d'approbation centrales à l'éthique de la vertu : comment peuvent être jugés les motifs ou conséquences de mon/notre action par autrui ?

Les deux dernières questions en appellent à la définition ou tout au moins l'exploration d'un ou de plusieurs autrui qui englobe l'ensemble protéiforme de celles et ceux dont : d'une part, les intérêts pourraient être servis ou desservis par l'action du designer, et qui, d'autre part, seraient à même de manifester une approbation ou, au contraire, une désapprobation, des motifs et des conséquences des choix et des actions du designer.

Dans le cadre de premiers travaux de recherche, commence à émerger l'idée que la responsabilité fasse sens comme ce réseau de parties prenantes (autrui) et d'enjeux à l'intérieur duquel les designers individuels situent leur pratique. Ce réseau est une croyance – au sens peircien du terme⁵ – une modélisation morale articulée à l'issue d'une délibération morale, elle-même provoquée par ce la confrontation ce Dewey nomme une « situation problématique ».

C'est cette dernière notion qui nous ramène à l'idée de l'habitabilité du monde comme idéal

éthique et scientifique du design. Dans cette perspective, je propose de se poser la question suivante, inspirée des injonctions paradoxales que Stéphane Vial emprunte à Gregory Bateson⁶ : comment le designer peut-il – en œuvrant en faveur de l’habitabilité du monde – pondérer les besoins et les intérêts de l’autre tout en concédant une certaine ignorance de ce même autre ?

Cette question reconnaît, ou souligne la situation problématique pour reprendre l’expression de Dewey, dans laquelle le design, et ainsi le designer, se trouvent. Si nous constatons aujourd’hui un déficit éthique, est-ce qu’une posture critique du design ne se doit pas d’interroger le décalage entre le système de croyance dans lequel s’inscrivent ses idéaux et celui qui gouverne sa pratique ? La théorie ou plutôt les théoriciens, car cette première n’est pas elle non plus désincarnée, tendent à extraire le design du système de valeurs - valeur au sens deweyzien ou croyance au sens peircien, - au sein duquel il opère.

Comment exiger du design d’œuvrer en faveur d’une habitabilité améliorée, d’une accessibilité accrue de tous aux biens et aux espaces, si ces idéaux ne se situent pas au cœur de la société dans laquelle il opère ? La réponse serait éventuellement en pensant l’idéal éthique du design par le biais des liens et des réseaux qui se forment dans sa formation et son exercice.

1.2 Des modélisations et des typologies, des réseaux ébauchés

Dans le cadre de recherches antérieures⁷, une représentation des réseaux constitutifs de la responsabilité des designers avait commencée à émerger. Trois typologies de modélisation morale se sont dégagées, partant toutes d’un noyau qui peut se qualifier de responsabilité déontologique, et qui se manifeste par une droiture professionnelle. Cette dernière implique d’une part des exigences techniques et qualitatives associées au processus de création, et d’autre part un respect des codes de l’exercice du métier accompagné d’un égard pour ses consœurs et confrères. Ce noyau réunit un ensemble de valeurs professionnelles, qui peut se résumer par ce pour quoi les designers ont été formés, ici convergent l’apprentissage, la connaissance, et la créativité. Un premier autrui émerge : celui que Darras et Belkhamza nomment la « communauté de concepteurs-producteurs⁸ ».

De ce noyau se déploie un modèle nommé « épicurien » où le respect du lien designer-commanditaire – contrat du premier envers le second qui autour du projet de design engagé – élargit le réseau des praticiens (jusque-là circonscrit à celui des concepteurs-producteurs) pour inclure un nouvel autrui : le producteurs-diffuseurs. Les intérêts du designer, des préoccupations déontologiques liées à sa communauté de pairs, doivent trouver un équilibre avec ceux du client et de son réseau. S’il a été nommé épicurien, c’était en raison d’un attachement manifeste et l’aspiration revendiquée d’une prise de plaisir dans l’exercice du métier.

Un nouveau modèle, se déploie ensuite pour révéler un maillage plus complexe, tout en gardant l’usager ou le public en périphérie de ses préoccupations, mais dans celui-ci le designer est consciemment engagé en tant qu’agent communicant et culturel. Selon ceux qui se reconnaissent dans ce modèle appelé culturel, l’objet du design est appréhendé comme constituant une contribution à une culture visuelle et le designer se perçoit comme l’acteur d’une communauté qui façonne la culture d’une société. Toutefois, l’autre, le membre de cette société avec le design fait lien demeure flou – tout autant que ses besoins et ses intérêts.

Enfin un dernier modèle, qualifié d’écosystémique, consiste en un entrelacement relativement complet des interactions potentielles des designers qui se caractérise par la conscience et la considération des nombreux maillons d’un vaste réseau auquel le designer se sent appartenir et contribuer. Ici le rôle du praticien est de coordonner informations, acteurs et enjeux. Les parties prenantes – autrui – sont nombreuses et hétérogènes, tout autant que les intérêts pris en considération. Dans ces conditions les designers tentent de répondre aux nombreux enjeux et défis auxquels ils se trouvent confrontés, qu’ils soient d’ordre professionnel, sociétal, politique,

économique, ou environnemental.

Il semblerait donc que la capacité à se représenter l'autre dans sa pluralité, à pondérer le rapport entre l'individu et le collectif et à viser cette « autoréalisation individuelle dans un cadre de coordination et coopération sociale » soit essentielle à un rapprochement entre la pratique du design et ses idéaux éthiques.

2. Penser l'autre, des pistes

La question qui se pose est donc : si cette appréhension élargie de l'autre n'est pas généralisée parmi les praticiens du design, comment l'encourager ?

Pour y répondre nous proposons de nous appuyer sur la pensée pragmatiste de Dewey et de ceux qui se sont inspirés de celle-ci pour favoriser une théorie critique. Articulée autour de cette friction individu/collectif, celle-ci chercherait à s'éloigner de la dichotomie entre un système de valeurs piloté par l'économie de marché et un autre – généralement antagoniste – piloté par des normes étatiques : son objectif serait de favoriser un design qui œuvre dans le sens de la démocratie radicale au sens avancé par Dewey.

2.1 Ce qu'apporte la démocratie radicale

Ce dernier échafaude sa conception de la démocratie, il y a un peu plus d'un siècle aux États-Unis, à une époque où les changements paradigmatiques de la révolution industrielle et un capitalisme prédateur ébranlent de nombreux repères. L'histoire de ne se répète pas, elle rime aurait dit Mark Twain. C'est dans ce contexte que Dewey⁹ propose une contre-théorie à celle de Walter Lippman¹⁰ qui, lui, suggère que la volonté générale du peuple serait *in fine* une simple vue de l'esprit, car les masses seraient incapables de former une entité collective en raison de leurs désirs hétérogènes.

Dewey envisage non pas un public, ni une volonté générale, ni une identité commune, mais plutôt des publics, des autres qui impulsent la dynamique d'une évolution collective et seraient ainsi à l'origine d'un renouvellement constant d'initiative. Là où Lippman voit dans le public un dispositif spectaculaire subi, ou une représentation qui mène à l'apathie, Dewey le perçoit comme un lieu de partage de problèmes et donc source d'engagement. Pour ce dernier, qui s'appuie sur Hegel, le collectif se forme via le pathos, par de partage de problèmes. Chaque problème cristallise une incertitude et le public, le collectif est au cœur de l'enquête (*inquiry*). Pour le résoudre, l'intelligence se doit d'être collective plutôt que conçue comme une compétence individuelle. Selon Dewey c'est donc cette mise en commun du problème, ainsi que des moyens et des fins mobilisées pour sa résolution qui forge le public.

Dans une démarche fondamentalement expérimentale, et surtout cumulative, théorisée par Dewey l'idée est d'apprendre à considérer les expériences des publics ensemble pour en dégager du sens, une direction, soit de rendre aux sociétés plus de contrôle sur les processus sociétaux. Et, selon le philosophe, cela passe essentiellement par l'éducation à la démocratie – radicale et non représentative (selon lui la démocratie ne se résume pas à « *one man, one vote* »). Il s'agit plutôt d'apprendre à intégrer d'autres perspectives dans la sienne dans le but de considérer un nouvel horizon qui oblige incessamment chacun à étendre les limites de son propre point de vue. Dewey conçoit un élargissement réciproque par l'incorporation des autres en soi et de soi dans les autres. Un processus qui repose sur l'imagination, soit la capacité à se projeter, qui est aussi au cœur de sa moralité réflexive.

Ces dynamiques collectives de la démocratie seraient, à ces yeux, un enjeu central de l'éducation, car il ne s'agit pas d'une négociation autour d'une lutte d'intérêts, mais un ensemble d'actions socialisées et articulées qui repose sur l'expérience. Ainsi l'éthique démocratique est loin d'être dogmatique, mais plutôt expérientielle dans le sens où elle considère l'obligation morale – ce lien envers l'autre, et donc cette pensée de et pour l'autre – comme une pratique à cultiver ou à apprendre.

2.2 Considérer l'obligation morale par le prisme citoyen

C'est dans la perspective des théories citées ci-dessus qu'il semble pertinent d'envisager la piste – dont les racines puisent dans la pensée deweytienne – proposée par Wolfe, qu'il qualifie de moralité civique (*civil morality*), mais qu'il paraît plus juste de traduire par moralité citoyenne, en raison d'un décalage entre les champs sémantiques du mot civique entre l'anglais et le français.

Wolfe reprend l'idée générale de Dewey selon laquelle la démocratie se caractérise par une foi en l'autre, une foi en la capacité de chacun d'opérer des jugements intelligents et d'agir par conséquence dans les bonnes conditions. Tout cela implique d'être convaincu que notre souveraineté est le fruit de notre expérience et non de se soumettre à une autorité ou un pouvoir qui se justifie en dehors de celle-ci.

Dans son ouvrage cité au début de cet écrit, Wolfe dresse les contours d'un schéma moral où l'autre n'est ni un facilitateur, ni un frein à notre liberté individuelle au sein d'un modèle économique où le marché serait l'arbitre, ni un autrui envers lequel l'appareil étatique fixerait le seuil de nos obligations. À présent, nos codes moraux semblent être dirigés soit par les sciences économiques, sinon par les sciences politiques. Le premier modèle, régi par le marché, tend vers la maximisation rationnelle de l'intérêt propre où la poursuite de l'intérêt individuel est censée être garant de l'intérêt collectif. Les droits individuels sont renforcés par la primauté éthique de la liberté. Le deuxième modèle voit nos obligations morales régies par l'État pour contrer l'égoïsme constitutif de l'individu, les besoins collectifs sont privilégiés pour assurer la primauté du groupe. Wolfe envisage la pertinence d'un troisième modèle, qui se rattache plutôt aux connaissances puisées dans les sciences sociales qui viserait l'équilibre individu/collectif en ouvrant les rapports vers une considération inter-individuelle accrue des effets des actions de chacun sur l'autre. Les études sociologiques permettent simultanément de puiser des connaissances de la société à partir desquelles projeter des codes moraux tout en étudiant les préoccupations d'un ensemble dans le temps pour ajuster ces codes. Selon Wolfe, ce modèle permettrait de cultiver de la retenue (au niveau individuel), des liens solidaires, des normes communes, et de l'altruisme volontaire¹¹.

3. Conclusion

Pour en revenir à la question du design, il paraît pertinent de considérer de nouveau non pas simplement le design en tant que champ, mais plutôt la position du designer que l'on cherche à ramener ou rapprocher dans sa pratique d'un idéal éthique et d'une considération accrue de l'autre. Ce alors que nombreux sont les praticiens, voire les étudiants en design confrontés au monde professionnel, qui se sentent chargés de devoirs pesants malgré une difficulté croissante à faire valoir la spécificité de leurs compétences.

De nos premières recherches sur le questionnement moral des designers nous retenons l'importance de concevoir et surtout d'être en mesure de se représenter l'étendue et les intrications du maillage d'enjeux et de parties prenantes au sein duquel les praticiens opèrent. Les théories de Dewey, sa primauté de l'expérience, sa vision de la démocratie radicale et du rôle crucial de l'éducation dans la formation de publics engagés et intégrés encouragent l'exploration continue des pistes pédagogiques dans l'enseignement du design. Enfin, les visées de Wolfe, à travers sa moralité citoyenne ancrée dans un dialogue avec les sciences sociales, rejoignent assez intuitivement un idéal éthique qui serait l'amélioration de l'habitabilité du monde.

Pour que cet idéal puisse réémerger comme central, il paraît difficile, pour ne pas dire impossible, de penser une théorie critique du design qui serait distincte d'un projet pédagogique plus vaste qui réintégrerait une réflexion poussée sur notre rapport à l'autre. C'est ainsi que le design pourrait amorcer le réinvestissement de son rôle de façonnage de liens qui dépasse *in fine* celui de concevoir, de fabriquer des choses.

Bibliographie

BRUNEL-LAFARGUE, Karen, « Un réseau de responsabilité : typologies des modélisations morales du designer graphique. » dans *Sciences du design*, n°12. Paris, Presses Universitaires de France, 2020.

DEWEY, John, *Human nature and conduct. An introduction to social psychology*, New York, Henry Holt, 1922.

—, *The public and its problems*, Athens, Swallow Press, 1954.

DEWEY, John, TUFTS, James, *Éthique*, Paris, Gallimard, 2021.

FREGA, Roberto (dir.), LEVINE, Steven (dir.), *John Dewey's ethical theory. The 1932 Ethics*, London, Routledge, coll. Routledge studies in American philosophy, 2021.

STIEGLER, Barbara, « Il faut s'adapter » *Sur un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard, 2019.

WOLFE, Alan, *Whose Keeper ? Social Science and Moral Obligation*, Berkeley, University of California Press, 1989.

-
1. WOLFE, Alan, *Whose Keeper ? Social Science and Moral Obligation*, Berkeley, University of California Press, 1989. Texte traduit de l'anglais par nos soins.
 2. DEWEY, John, *Human nature and conduct. An introduction to social psychology*, Henry Holt, 1922. DEWEY, John, TUFTS, James, *Éthique*, Paris, Gallimard, 2021, FREGA, Roberto et LEVINE, Steven (dir.), *John Dewey's ethical theory. The 1932 Ethics*, London, Routledge, coll. Routledge studies in American philosophy, 2021.
 3. FREGA, Roberto, « Morality is social » John Dewey et les sources sociales de la normativité. Présenté lors de *John Dewey: Approches pragmatiques de la normativité*, Paris 1 - Université Panthéon-Sorbonne, 2011
 4. DARRAS Bernard, BELKHAMSA Sarah, « Modélisation dynamique de la communication de l'objet, approche systémique et sémiotique », dans BELKHAMSA Sarah, DARRAS Bernard (dir.), *MEI*, n° 30-31, Paris, Éditions L'Harmattan, 2009.
 5. Selon Peirce, la croyance est un réseau de significations qui forme nos habitudes en vue d'agir. Dewey décrit les valeurs comme ce à quoi on tient. Donc il s'agit de réseaux de significations qui motivent nos actions. Si les deux termes ne sont pas systématiquement interchangeables, dans le cas précis de la responsabilité nous considérons leur sens assez proches. Pour Peirce la croyance forme l'habitude qui guide l'action, selon Dewey la valeur est constituée de connaissances acquises par l'expérience, ainsi sert de fondation pour notre manière d'agir.
 6. Dans plusieurs de ses écrits, le philosophe du design Stéphane Vial s'appuie sur la notion de l'injonction paradoxale formulée par Gregory Bateson, qui se produirait « lorsque l'on ordonne à quelqu'un deux choses simultanément et qu'il est impossible d'obéir à l'une sans désobéir à l'autre. À la différence d'un simple dilemme, qui laisse encore le choix, l'injonction paradoxale ordonne un choix impossible et interdit d'en commenter l'absurdité. » Vial énonce ainsi trois injonctions paradoxales dans le contexte du design : l'injonction utopique, où le designer doit être socialiste et capitaliste à la fois ; l'injonction disruptive, où le designer doit être innovant sans quoi il ne fait point du design ; l'injonction éthique où le designer doit sauver le monde. Vial aborde plus en profondeur ces injonctions dans son ouvrage *Court traité du design* (Paris, Presses Universitaires de France, 2010).
 7. BRUNEL-LAFARGUE, Karen, *Le designer graphique et les sens de la responsabilité. Étude descriptive de la modélisation morale du praticien*. Thèse soutenue le 16/11/2018 en Art et histoire de l'art. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2018. BRUNEL-LAFARGUE, Karen. « Un réseau de responsabilité : typologies des modélisations morales du designer graphique. » dans *Sciences du design*. v12. Paris, Presses Universitaires de France, 2020.
 8. DARRAS Bernard, BELKHAMSA Sarah, *op.cit.*
 9. DEWEY John, *The public and its problems*, Athens, Swallow Press, 1954.
 10. L'ouvrage de Barbara Stiegler, « *Il faut s'adapter* ». *Sur un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard, 2019 permet d'appréhender la pertinence actuelle des enjeux évoqués lors de ce débat.
 11. Des visées qui ne sont pas sans rappeler celles des premiers penseurs socialistes comme le rappelle Honneth dans son ouvrage *L'idée du socialisme ; un essai d'actualisation* (Paris, Gallimard, 2017), et peut-être plus encore ce que recouvre son idée de « socialisme expérimental ».